

**DIRECTION GENERALE VILLE RESILIENTE  
DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE  
SERVICE SANTE SCOLAIRE**

**Catégorie : A**

**Cadre d'emplois : Assistant socio-éducatif**

**Fonction : Travailleuse sociale / travailleur social scolaire**

**CDD : du 15/11/2021 au 31/12/2021**

**Quotité du poste : 100%**

**IFSE niveau : 7 ( 450 €)**

**Référence : MLC/recrutement/assistant socio-éducatif**

**Date limite d'envoi des candidatures : Le 7/11/2021**

**Contexte : Le service de santé scolaire, rattaché à la Direction Santé Publique et Environnementale dans le département Ville Solidaire et Citoyenne de la Ville de Grenoble, met en œuvre la politique médicosociale scolaire définie par les élus dans le cadre du Plan Municipal de Santé 2016-2020 et du projet de service : participer à la réduction des inégalités de santé en facilitant l'accès à la santé et à la scolarité, en développant les capacités individuelles et collectives favorables à la santé, en assurant une veille sanitaire et sociale.**

**L'action du service s'inscrit en lien avec les autres services de la Ville de Grenoble et son CCAS.**

**Certaines missions du service municipal de santé scolaire sont définies par des conventions avec le Conseil départemental de l'Isère, l'Education nationale, l'Agence régionale de santé.**

**Le service est organisé en deux pôles : un pôle médical et un pôle Prévention et Education pour la Santé (PPEPS).**

**L'ensemble des activités se déroule dans le cadre de la pluridisciplinarité et dans la transversalité entre les deux pôles et concerne les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées de la Ville de Grenoble (14 800 enfants). Le travailleur social sera rattaché à l'un des cinq Centres Médico-Scolaires (CMSS) répartis sur la ville et sera référent des actions d'éducation pour la santé mises en œuvre au sein des écoles du secteur concerné.**

**Le travailleur social est rattaché hiérarchiquement à la responsable du PPEPS.**

## **Missions**

1 – Actions collectives de prévention et d'éducation pour la santé (secteur 5)

Elaborer, programmer et mettre en œuvre les actions collectives en direction des enfants scolarisés sur les écoles du secteur :

- » Recueillir les besoins et les demandes des écoles,
- » Analyser les besoins avec les professionnelles du PPEPS et du CM2S, avec les membres de la communauté éducative de l'école,
- » Définir des objectifs de l'action et d'une feuille de route dans le cadre d'une démarche de méthodologie de projets,
- » Préparer et mettre en œuvre des animations dans les classes,
- » Favoriser le maillage autour des actions collectives avec les autres services de la Ville, du CCAS ou des partenaires extérieurs
- » Evaluer en concertation avec les membres de la communauté éducative de l'école les actions menées.

**La santé des enfants concernant en premier lieu les parents, il s'agira également d'impliquer autant que possible les parents dans les différentes actions menées.**

2 – Accompagnement social intermédiaire(secteur 5)

Cette mission d'accompagnement social individuel est un « relais » entre le repérage de la situation par le médecin scolaire et la prise en charge par les institutions de référence

- » Contribuer, dans un travail partenarial avec les professionnel.le.s du pôle médical, à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou de maladies chroniques dans le cadre de sa scolarité
- » Accompagner les enfants et leur famille en situation particulièrement difficile, afin de faciliter leur scolarité

3 – Renfort sur le volet « Protection de l'enfance (secteurs 1 & 2)

En coordination avec la Responsable du Pôle Prévention Éducation pour la Santé :

- » Répondre aux sollicitations des médecins de la santé scolaire pour assurer un soutien dans l'évaluation et l'accompagnement des situations de protection de l'enfance repérées au sein des établissements scolaires
- » Assurer, pour le service de Santé scolaire, le lien en amont et en aval avec les services du Conseil Départemental (C.R.I.P, Services Locaux de Solidarités)

- » Se saisir des situations relevant de la protection de l'enfance (violences physiques, psychologiques, abus sexuels, négligences lourdes) sur lesquelles il.elle sera interpellé.e par les équipes enseignantes, les encadrants péri-scolaires
- » Venir en appui/soutien auprès des équipes (médecins santé scolaire, enseignantes, DEJ...) dans l'évaluation de la situation et l'aide à la décision (recueil des éléments, analyse de la situation, orientation, décision)

#### 4 – Accompagnement des situations d'enfants avec troubles du comportement sur les secteurs 1 & 2 de la ville

En lien étroit avec les équipes enseignantes des écoles concernées et les médecins de la santé scolaire :

- » Accompagner les familles d'enfants présentant des troubles du comportement et/ou en situation de handicap et/ou ayant des difficultés d'inclusion scolaire afin de répondre aux besoins des enfants par la mise en place, dans le cadre scolaire, d'outils et de modalités d'accueil ajustés
- » Faire le lien avec les professionnelles et structures spécialisées (type Équipe Mobile d'Accompagnement à la Scolarité)
- » Participer aux instances de réflexions autour de la situation de l'enfant (Équipe éducative)

#### 4 – Divers

- » Contribuer aux réunions et groupes de travail transversaux du PPEPS et du service
- » Participer à l'élaboration des statistiques du service et du bilan d'activité annuel
- » Participer aux temps d'analyse de la pratique

#### **Profil**

- » Vous êtes titulaire d'un diplôme d'état de travailleur.euse social.e (Educateur.trice spécialisé.e / Assistant.e Social.e/ Conseiller.ère en Economie Sociale et Familiale, Educateur.trice de Jeunes Enfants)
- » Vous connaissez l'environnement professionnel des collectivités territoriales et leurs partenaires
- » Vous êtes sensibilisé aux problématiques de santé publique chez les enfants et aux notions d'éducation et de promotion de la santé
- » Vous maîtrisez la méthodologie de projet (conception, travail partenarial, évaluation), les techniques d'animation de groupe et les techniques d'entretiens individuels
- » Vous connaissez la législation et la réglementation relatives à la protection de l'enfance, au droit de la famille et de l'enfant
- » Vous disposez de connaissances sur les troubles du comportement chez les enfants
- » Vous êtes organisé.e, autonome et vous savez gérer les priorités
- » Vous savez travailler en équipe
- » Vous maîtrisez les outils informatiques et bureautiques (Word et Excel)

#### **Conditions de travail**

- » Travail en central et sur les secteurs de la ville de Grenoble
- » Disponibilité
- » Remplir les conditions d'obligation vaccinale prévue la loi 2021-1040 du 5/8/2021 relative à la gestion de la crise sanitaire Covid-19

Contact :

Sonia BERNARD, cheffe du service municipal de Santé scolaire-Ville de Grenoble  
04 76 03 43 23

